



Institut des neurosciences, de la
santé mentale et des toxicomanies
Institute of Neurosciences,
Mental Health and Addiction

Découvertes pour la vie

PLAN STRATÉGIQUE

2020 - 2022



Instituts de recherche
en santé du Canada

Canadian Institutes
of Health Research

Canada

Quelques mots sur la COVID-19

Nous en étions aux dernières étapes de la publication du Plan stratégique 2020-2022 de l'INSMT lorsque la pandémie de COVID-19 a été déclarée. En plus de retarder cette publication, la pandémie s'est avérée traumatisante pour la population canadienne et il est devenu évident qu'il en découlerait des effets importants sur la santé mentale exigeant une attention particulière.

Ainsi, pour favoriser la santé mentale de l'ensemble de la population et répondre à l'augmentation des besoins durant cette période sans précédent, les IRSC ont élaboré, sous la direction de l'INSMT, une initiative sur la santé mentale et la COVID-19. Cette mesure proactive visant à fournir, de toute urgence, des connaissances et des données pour appuyer la prise de décisions au fil des interventions en santé mentale relatives à la pandémie est le fruit d'une collaboration avec Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et cinq autres instituts des IRSC.

Pour en savoir plus : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/52001.html>

Instituts de recherche en santé du Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) savent que la recherche a le pouvoir de changer des vies. En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, ils collaborent avec des partenaires et des chercheurs pour appuyer les découvertes et les innovations qui améliorent la santé de la population et le système de soins du Canada.

Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des IRSC

L'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des IRSC (INSMT des IRSC) investit dans la recherche fondamentale et clinique sur l'encéphale et la moelle épinière afin de promouvoir la compréhension des fonctions cognitives, affectives et sensorimotrices. Les progrès dans ces domaines assureront un meilleur avenir aux Canadiens qui vivent avec un trouble neurologique ou un problème de santé mentale.

Instituts de recherche en santé du Canada
160, rue Elgin, 9e étage
Indice de l'adresse 4809A
Ottawa (Ontario) K1A 0W9
www.irsc-cihr.gc.ca

Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies des IRSC
Université de Calgary, Cumming School of Medicine
Heritage Medical Research Building, Pièce 172
3330 Hospital Drive NW
Calgary (Alberta) T2N 4N1
www.cihr-irsc.gc.ca/f/8602.html

Aussi accessible sur le Web en formats PDF et HTML

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2020)

No de cat. MR4-91/2020F-PDF

ISBN 978-0-660-36880-1

Table des matières

Message du directeur scientifique	5
À propos de l'INSMT	7
Principes	9
Objectifs	11
Objectif 1 : Répondre aux besoins de la population canadienne en matière de santé mentale et cérébrale	12
Appuyer les priorités de recherche en santé du gouvernement du Canada	12
Priorité de recherche et d'application des connaissances 1 : opioïdes et consommation de substances	12
Priorité de recherche et d'application des connaissances 2 : cannabis	16
Priorité de recherche et d'application des connaissances 3 : stress post-traumatique ...	20
Créer des possibilités de recherche et d'application des connaissances dans les domaines où les besoins se font sentir	23
Objectif 2 : Appuyer le milieu canadien de la recherche sur le cerveau et la santé mentale	26
Mesure du rendement	30
Conclusion	30
Remerciements	31
Comité consultatif de l'INSMT 2019-2020	32
Références	33
Contactez-nous	34

Message du directeur scientifique

Le Canada peut compter sur un milieu de la recherche fort et dynamique reconnu mondialement pour sa forte collaboration et ses études sur le cerveau et la santé mentale. Des scientifiques de tous les coins du pays découvrent les mystères des centaines de milliards de cellules et des billions de connexions qui composent le cerveau humain — et pourtant, nous avons encore beaucoup à apprendre.

Les troubles cérébraux, de santé mentale et de toxicomanie touchent la vie de proches de presque toutes les familles du pays. Chaque année, un Canadien sur cinq souffrira d'une maladie mentale ou d'un trouble lié à une dépendance¹. La maladie mentale est l'une des principales causes d'invalidité au Canada², représentant plus de 51 milliards de dollars par année en coûts directs et indirects³. On estime que 4 000 personnes meurent par suicide⁴ chaque année au Canada, et le taux de suicide chez les jeunes autochtones est de cinq à six fois plus élevé que chez les autres jeunes⁵. En outre, plus de la moitié des personnes recevant des soins à domicile ou vivant dans un établissement de soins de longue durée au Canada sont atteintes d'une maladie cérébrale et, au cours des 20 prochaines années, le nombre de personnes atteintes de démence (maladie d'Alzheimer et démences apparentées) et de la maladie de Parkinson devrait, selon toute attente, presque doubler. Il en est de même pour les coûts annuels afférents à ces maladies⁶.

En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) veulent créer de nouvelles connaissances et les mettre en application pour améliorer la santé de la population canadienne. L'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT), l'un des treize instituts des IRSC, contribue à la réalisation de ce mandat en appuyant la recherche ainsi que l'échange et l'application des connaissances sur le fonctionnement et les troubles du cerveau, de la moelle épinière, des systèmes sensoriels et de l'esprit.

Vaste mobilisation pour guider la stratégie de l'INSMT

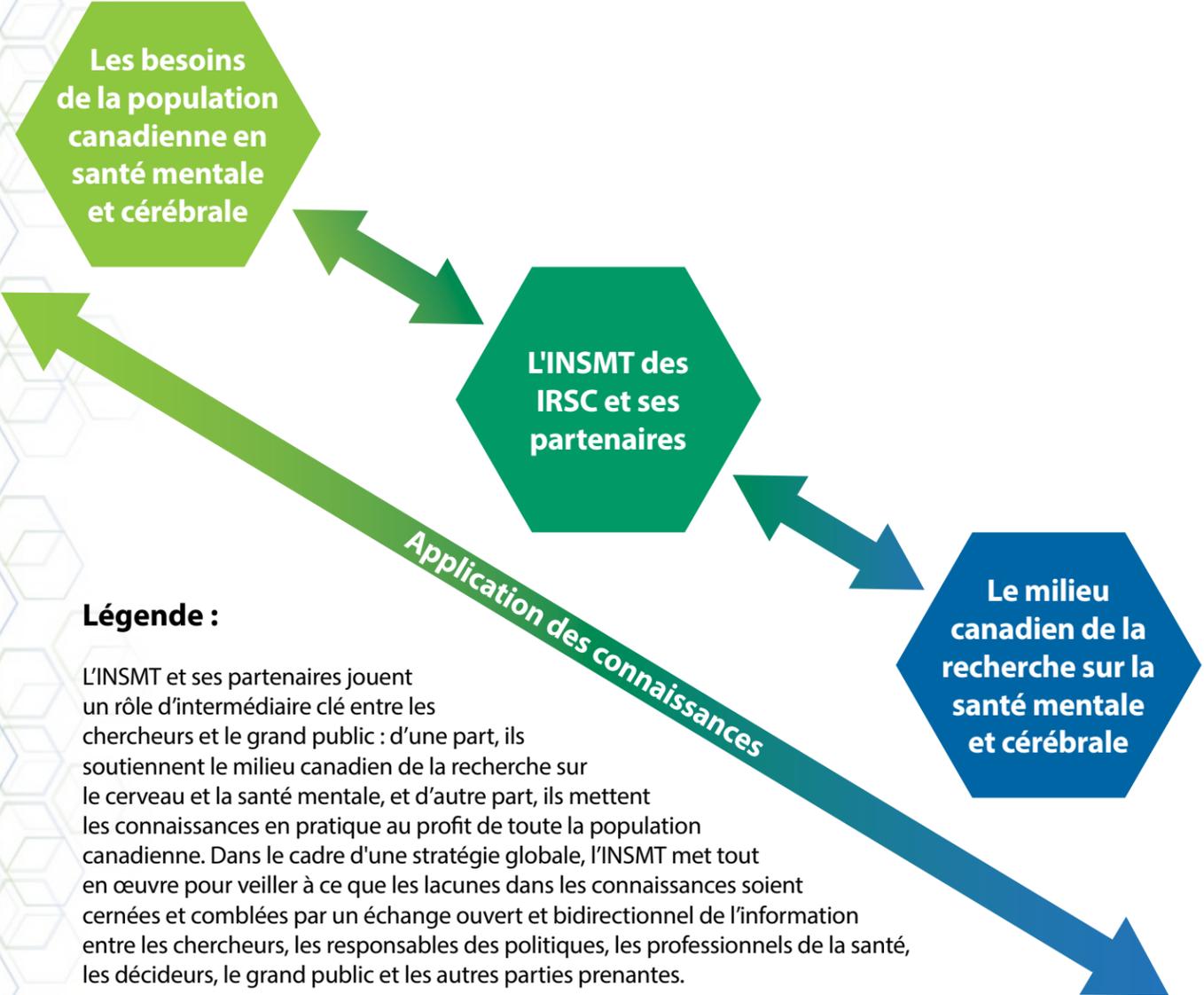
Depuis le début de mon mandat comme directeur scientifique en 2017, l'INSMT a connu des changements et une croissance rapides, et plusieurs facteurs ont eu une incidence directe sur nos activités et notre stratégie globale. Notre conseil consultatif d'institut (CCI), officiellement formé en 2018, apporte une diversité et une expertise précieuses pour déterminer nos grands principes et nos priorités. C'est grâce à une consultation approfondie de notre CCI et à la prise en compte des besoins des parties prenantes et de la population canadienne en matière de santé cérébrale et mentale que nous avons établi et élargi plusieurs nouveaux domaines de recherche prioritaires.

Un aspect important de notre processus de consultation pour l'élaboration du présent plan stratégique était la tournée de mobilisation au début de 2019, à laquelle ont participé des chercheurs de onze universités canadiennes. Nous avons choisi des universités ayant démontré des forces en neurosciences et tenu des assemblées lors desquelles nous avons présenté la stratégie provisoire de l'INSMT afin d'obtenir les commentaires des participants. Ces visites, combinées aux réunions tenues avec des intervenants locaux, dont des chercheurs, des fournisseurs de services, des décideurs et d'autres utilisateurs des connaissances, nous ont procuré une précieuse rétroaction dont nous avons tenu compte dans le présent plan.

Un exemple qui illustre l'importance de telles réunions locales est la possibilité de financement pour l'étude de la consommation de méthamphétamine et d'autres psychostimulants que l'INSMT a lancée après avoir



Dr Samuel Weiss
Directeur scientifique,
IRSC-INSMT



Légende :

L'INSMT et ses partenaires jouent un rôle d'intermédiaire clé entre les chercheurs et le grand public : d'une part, ils soutiennent le milieu canadien de la recherche sur le cerveau et la santé mentale, et d'autre part, ils mettent les connaissances en pratique au profit de toute la population canadienne. Dans le cadre d'une stratégie globale, l'INSMT met tout en œuvre pour veiller à ce que les lacunes dans les connaissances soient cernées et comblées par un échange ouvert et bidirectionnel de l'information entre les chercheurs, les responsables des politiques, les professionnels de la santé, les décideurs, le grand public et les autres parties prenantes.

visité l'Université Western, à London. Pendant cette visite, j'ai appris qu'il y avait un besoin urgent de nouvelles données sur la consommation de méthamphétamine, qui est très répandue dans cette région, et nous avons été en mesure d'agir rapidement en octroyant 13 subventions visant à combler ce besoin.

Harmonisation du plan stratégique de l'INSMT avec la stratégie globale des IRSC

Les IRSC traversent aussi une période de transformation, à commencer par la nomination d'un nouveau président en octobre 2018, le Dr Michael Strong. L'organisation a ensuite commencé son propre processus de planification dans le but de lancer un nouveau plan stratégique des IRSC en 2020, année du 20^e anniversaire de l'organisme, pour remplacer le plan précédent, soit la Feuille de route pour la recherche.

Puisqu'il y a de nouveaux objectifs à l'horizon, nous avons opté pour un plan stratégique à court terme (2020-2022) pour guider l'INSMT au cours des deux à trois prochaines années. Ce plan permettra de bien faire le pont entre la Feuille de route et le nouveau plan stratégique des IRSC, toujours en chantier. Notre plan sera réexaminé à l'exercice 2021-2022 pour s'assurer qu'il concorde avec la stratégie globale des IRSC.

Il importe aussi de mentionner que l'INSMT travaille de concert avec plusieurs directions des IRSC pour toutes ses activités stratégiques, qu'il entretient de solides partenariats et qu'il communique fréquemment avec le personnel des IRSC. Nous poursuivrons d'ailleurs notre étroite collaboration avec nos collègues des IRSC afin que les activités décrites dans le présent plan stratégique demeurent faisables et disposent d'un soutien adéquat.

Plan stratégique 2020-2022 de l'INSMT des IRSC

Les pages qui suivent comportent deux principales sections. La première décrit l'ensemble de principes directeurs qui s'appliqueront à toutes nos activités. Ces principes ont été établis à la lumière de consultations menées auprès de notre CCI et de notre milieu et en tenant compte du plan stratégique précédent de l'INSMT, de la Feuille de route pour la recherche des IRSC ainsi que des besoins croissants et des valeurs de notre institut et de nos parties prenantes.

La seconde section énonce nos grandes priorités de recherche, y compris des domaines de recherche précis qui sont déjà bien enracinés et d'autres qui émergent. La principale vocation de l'INSMT est la mobilisation stratégique de nouvelles connaissances qui profiteront ultimement à la population canadienne. À cet égard, nous cherchons à trouver l'équilibre entre les besoins urgents du gouvernement du Canada en matière de données scientifiques pour orienter les politiques et les pratiques, et la mobilisation des forces et des capacités du milieu de la recherche en santé pour stimuler les possibilités de recherche dans les domaines où il existe des besoins émergents.

Il ne fait aucun doute que de nouvelles connaissances sont nécessaires pour relever certains de nos défis les plus pressants en matière de santé cérébrale et mentale. Heureusement, le Canada compte certains des meilleurs scientifiques, des meilleurs stagiaires et des meilleures installations du monde, en plus d'une communauté d'intervenants enthousiaste et solidaire. En s'appuyant sur tous ces piliers, l'INSMT est déterminé à investir ces ressources d'une manière stratégique et réfléchie — soutenant l'élaboration d'une politique et le milieu de la recherche — pour assurer à la population canadienne la meilleure santé cérébrale et mentale possible.

Dr Samuel Weiss, Ph.D., MSRC, MACSS
Directeur scientifique, IRSC-Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies

À propos de l'INSMT

Mandat

L'INSMT appuie la recherche visant à améliorer les connaissances relatives au cerveau, dans les domaines de la santé mentale, de la santé neurologique, de la vision, de l'ouïe et du fonctionnement cognitif. Notre objectif est de réduire l'incidence des maladies du cerveau par des stratégies de prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement, les systèmes de soutien et les soins palliatifs. Nous ferons progresser notre compréhension de la pensée humaine et des émotions, du comportement, de la perception sensorielle (vue, ouïe, toucher, goût, odorat), de l'apprentissage et de la mémoire.

Vision

Une science de la découverte au soutien adéquat et éthiquement responsable qui se distingue par son excellence et son caractère novateur, qui englobe tous les aspects de la recherche sur le système nerveux et la santé mentale ainsi que l'application clinique, lesquelles se traduisent par des soins de santé de qualité et respectent la diversité de la culture et des valeurs de l'ensemble de la population canadienne.

Mission

Rendre possible la recherche de pointe menée au Canada, l'application des connaissances, l'innovation et la mobilisation aboutissant à de nouvelles connaissances sur les processus biologiques et socioculturels qui sous-tendent les affections neurologiques, les troubles de santé mentale et les toxicomanies, et favoriser une qualité de vie, des soins de santé et des résultats optimaux.

Questions éthiques, juridiques et sociales (QEJS) liées à notre travail

L'INSMT s'efforce d'anticiper et de traiter les questions éthiques, juridiques et sociales (QEJS) liées à tous les aspects de son travail, y compris la détermination des sujets prioritaires, la réalisation de la recherche et l'application des connaissances.

Les QEJS sont au cœur de la conduite responsable de la recherche relevant du mandat de l'INSMT, et l'attention portée aux conséquences sociales et humaines des troubles du cerveau et de la santé mentale contribue à orienter le choix des domaines de recherche prioritaires de l'Institut. Qui plus est, il faut s'attarder l'interaction complexe de facteurs biologiques, sociaux et environnementaux dont découlent les besoins en santé cérébrale et mentale pour s'assurer de bien comprendre et de bien répondre à ces besoins. Pour que les résultats de recherche soient efficacement transposés dans les politiques, il est nécessaire de suivre une démarche qui mise sur la communication et sur la participation du public, des intervenants et des personnes responsables des politiques.

Conseil consultatif de l'INSMT

Officiellement constitué en 2018, le conseil consultatif de l'INSMT (CCI) joue un rôle clé dans le soutien de l'Institut. Bien que les décisions financières et relatives à l'établissement des priorités soient prises par l'équipe de direction de l'Institut, les recommandations du conseil consultatif sont primordiales pour l'optimisation des retombées des activités de l'INSMT.

Dans le cadre de réunions trimestrielles (alternance entre les rencontres en personne et les téléconférences), le CCI donne des recommandations sur les possibilités de partenariats et des conseils d'experts sur les activités de l'Institut. Parfois, des sous-comités sont créés dans le but de répondre directement et rapidement à des besoins particuliers de l'Institut. De tels sous-comités ont contribué à l'établissement de priorités, à la reformulation de la vision et de la mission de l'Institut ainsi qu'à l'élaboration du présent plan stratégique.

En 2009, deux sous-comités du conseil consultatif de l'Institut ont été formés pour :

- déterminer des indicateurs de rendement pour évaluer de façon continue le succès des activités stratégiques de l'INSMT;
- fournir des conseils et des recommandations pour aider l'Institut à rédiger des lignes directrices sur les conflits d'intérêts qui seront ensuite examinées par le Conseil scientifique et la haute direction des IRSC pour veiller à ce qu'elles s'harmonisent aux activités de l'ensemble des IRSC et du gouvernement du Canada en matière de conflits d'intérêts.

À l'avenir, l'INSMT misera davantage sur l'expertise de son conseil consultatif, qui travaillera conjointement avec les autres conseils consultatifs d'institut des IRSC afin de bien repérer les chevauchements. La collaboration avec les autres instituts des IRSC permettra à l'INSMT d'offrir des possibilités allant au-delà des initiatives prioritaires établies, tout en optimisant le soutien collectif à la recherche et à l'application des connaissances sur le cerveau et la santé mentale au Canada.

La liste des membres du conseil consultatif de l'INSMT (au moment de la publication) se trouve à la fin du présent document. Une liste à jour se trouve sur le site Web de l'Institut.

Principes

Les activités de l'INSMT se fonderont sur six principes généraux :

Prôner l'excellence scientifique



La Loi sur les IRSC précise que le Canada doit être un chef de file reconnu à l'échelle internationale pour sa contribution aux progrès mondiaux de la recherche en matière de santé et que l'excellence de la recherche en santé joue un rôle crucial dans l'amélioration de la santé de la population canadienne et de la collectivité mondiale.

L'INSMT s'engage donc à soutenir la science de la plus haute qualité et les méthodes avancées, ainsi qu'à prôner la rigueur scientifique dans la recherche canadienne sur les neurosciences, la santé mentale et les toxicomanies, et ce, afin de favoriser la santé neurologique et le bien-être mental de la population canadienne.

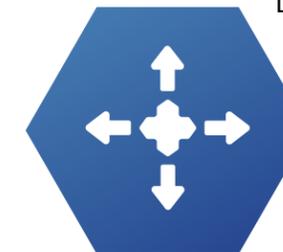
Favoriser des collaborations et des partenariats utiles



L'INSMT accorde une grande valeur à l'établissement et au maintien de bonnes relations, internes (IRSC) et externes, afin de réaliser son mandat. Il continuera donc à créer des possibilités de collaboration et de partenariat ainsi qu'à améliorer les possibilités existantes, en plus de mettre l'accent sur la collaboration dans toutes ses activités.

Parmi les collaborateurs potentiels figurent les instituts des IRSC, les provinces, les territoires, les municipalités, les ministères et organismes fédéraux, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations et communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les organismes de bienfaisance, les fondations, les organismes communautaires, les patients et le grand public.

Être prêt à intervenir et faire preuve de souplesse



Le Canada est aux prises avec un besoin criant de nouvelles connaissances dans plusieurs secteurs de la recherche sur les neurosciences, la santé mentale et les toxicomanies. En outre, des scientifiques de partout au pays font des découvertes révolutionnaires dans leur domaine respectif, découvrent de nouvelles lacunes dans les connaissances et développent des technologies à un rythme rapide.

Étant donné son vaste mandat, l'INSMT s'engage à répondre prestement aux priorités actuelles et nouvelles en matière de santé au Canada, ainsi qu'aux besoins des chercheurs de partout au pays dont les études portent sur le cerveau et la santé mentale.

Optimiser l'impact



Comme ses ressources financières et humaines sont limitées, il est essentiel que l'INSMT investisse dans des secteurs qui peuvent améliorer la santé de la population canadienne de manière quantifiable.

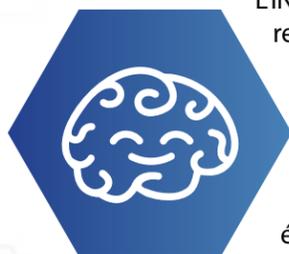
L'Institut investira donc des fonds dans les secteurs de son mandat où la capacité est suffisante au Canada, dans la mesure où ces investissements sont réalistes, en tenant compte des projets ayant le potentiel d'accroître l'impact mondial du milieu canadien de la recherche sur le cerveau et la santé mentale.

Corriger les inégalités et les préjugés potentiels



Il est impératif que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes puissent profiter équitablement de la recherche dans le domaine des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies. Pour ce faire, l'INSMT tiendra compte de la diversité dans la compréhension de la santé cérébrale et accordera la priorité aux initiatives qui équilibrent les inégalités actuelles dans la recherche et les connaissances en santé. L'Institut cherche notamment à intégrer les notions de sexe et de genre dans ses activités stratégiques et à investir dans les initiatives de recherche, d'application des connaissances et de renforcement des capacités qui feront réellement intervenir les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada et qui favoriseront leur bien-être mental et cérébral.

Privilégier le bien-être

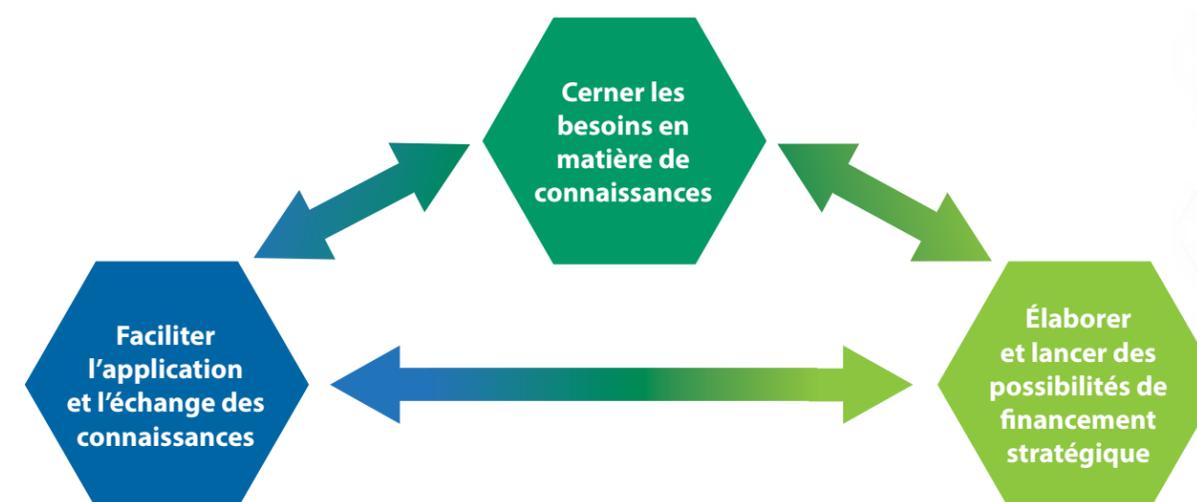


L'INSMT est d'avis qu'il faut véritablement changer la façon de définir et d'envisager la recherche en santé, de sorte à insister sur le bien-être plutôt que sur la maladie et à favoriser une vie saine et une qualité de vie optimale pour toute la population canadienne. L'Institut appuiera les démarches qui visent à améliorer la prédiction et la prévention des problèmes de santé mentale et cérébrale ainsi que l'intervention précoce en cas de problème, à soutenir les stratégies et les outils afin de mieux faire comprendre les maladies du cerveau et de lutter contre la stigmatisation à cet égard, et à tirer le maximum des connaissances sur les déterminants sociaux, culturels et environnementaux de la santé.

Objectifs

Les IRSC ont pour mandat de veiller à ce que le financement de la recherche en santé s'adapte continuellement aux changements dans la manière dont les possibilités et les problèmes en matière de santé sont repérés, compris et abordés. Pour l'INSMT, cela signifie mobiliser un financement stratégique afin de répondre à certains des besoins les plus urgents de la population canadienne en matière de santé cérébrale et mentale, et construire des assises solides et durables pour les chercheurs afin qu'ils puissent obtenir les connaissances manquantes et faire en sorte que le secteur canadien des neurosciences ait les plus grandes retombées possible, ici et ailleurs dans le monde.

Le présent plan décrit comment l'INSMT fournira un appui dans ses domaines de recherche prioritaires en suivant un processus itératif :



L'INSMT s'efforce d'intégrer trois éléments dans la conception de toutes les possibilités de financement stratégiques :

- **Équipes** : Encourager le travail d'équipe et la collaboration entre chercheurs, utilisateurs des connaissances et parties prenantes
- **Science ouverte** : Mettre les nouvelles connaissances à la disposition de tous et intégrer les principes de la science ouverte dans les nouvelles possibilités de financement
- **Échange et application des connaissances** : Faire en sorte que les chercheurs et les utilisateurs des connaissances échangent efficacement les données et à ce que ces dernières servent à créer des outils utiles pour les décideurs, les responsables des politiques, les professionnels de la santé et le grand public

Les priorités de l'Institut énoncées dans le présent plan s'inscrivent dans deux objectifs principaux :

1. Répondre aux besoins de la population canadienne en matière de santé mentale et cérébrale en appuyant les priorités de recherche en santé du gouvernement du Canada et en stimulant les possibilités de recherche dans les domaines où il existe des besoins émergents
2. Soutenir le milieu canadien de la recherche sur la santé mentale et cérébrale en favorisant le réseautage, la création de plateformes interdisciplinaires, le perfectionnement professionnel et la mobilité des stagiaires

Objectif 1 : Répondre aux besoins de la population canadienne en matière de santé mentale et cérébrale

Appuyer les priorités de recherche en santé du gouvernement du Canada



L'INSMT est fier de ses investissements antérieurs et actuels dans la recherche de calibre mondial et il est déterminé à continuer de relever les défis en matière de santé cérébrale et mentale de notre pays en soutenant des initiatives qui garantissent un impact optimal. En s'efforçant de combler les besoins en matière de connaissances du gouvernement du Canada dans les domaines qui s'inscrivent dans son mandat, l'INSMT orientera efficacement les politiques et les pratiques afférentes aux soins de santé pour le bénéfice de l'ensemble de la population canadienne.

Trois priorités de recherche en santé du gouvernement du Canada qui relèvent du mandat de l'INSMT : opioïdes et consommation de substances, cannabis et stress post-traumatique.

Priorité de recherche et d'application des connaissances 1 : opioïdes et consommation de substances

Le Canada est en proie à une crise de santé publique sans précédent. Entre janvier et mars 2020, il y a eu 1018 décès apparents liés aux opioïdes et plus de 16364 vies ont été perdues entre janvier 2016 et mars 2020 liés aux opioïdes⁷. Le gouvernement du Canada a fait de la lutte contre la crise nationale des opioïdes une priorité absolue et s'est engagé à protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens grâce à une stratégie globale fondée sur la compassion, la collaboration et les données probantes pour lutter contre la consommation problématique de substances.

La consommation de drogues et d'autres substances toxiques, qui peut entraîner des dépendances, des troubles connexes et d'autres préjudices, constitue un problème de plus en plus pressant au Canada. Il est primordial de comprendre les effets de ces substances sur les personnes et la société si l'on veut aider les gens à se rétablir de leurs troubles de consommation et élaborer des règlements et des mécanismes de contrôle adéquats à ce chapitre.

L'INSMT dirige l'initiative des IRSC sur la consommation d'opioïdes et d'autres substances dans l'optique d'accomplir le mandat national consistant à freiner la crise des opioïdes et à informer le gouvernement du Canada au sujet de la consommation de substances et de ses conséquences.

Besoins en matière de connaissances

Le gouvernement du Canada s'est engagé à combattre la crise des opioïdes en insistant sur le besoin de données solides dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances (SCDAS) et la Déclaration conjointe sur les mesures visant à remédier à la crise des opioïdes. Cela comprend des données relatives aux politiques, programmes et interventions visant à réduire les méfaits qui permettront au gouvernement de mieux déterminer les tendances, cibler les interventions, surveiller les répercussions et soutenir les décisions fondées sur des données probantes afin de promouvoir la sécurité et d'assurer de meilleurs résultats en matière de santé pour la population canadienne.



En partenariat avec la Direction générale des substances contrôlées et du cannabis de Santé Canada, l'INSMT poursuivra sa collaboration avec de vastes groupes d'intervenants et sa participation aux activités de groupes de travail et à des réunions visant à déterminer les besoins en matière de connaissances. Cela comprend des groupes de travail fédéraux, provinciaux, territoriaux et intergouvernementaux, des groupes de sensibilisation ainsi que des réunions et des ateliers réunissant des prestataires de services, des décideurs en matière de politiques et des personnes ayant vécu une situation liée à la problématique.

Financement stratégique

Initiative canadienne de recherche en abus de substances (ICRAS)

Créée par l'INSMT en 2015, l'ICRAS est un réseau national de chercheurs, de fournisseurs de services, de responsables des politiques et de personnes qui consomment des drogues. Son mandat consiste à appliquer des interventions fondées sur des données probantes dans la pratique clinique, dans la prévention communautaire, dans la réduction des effets néfastes et dans l'adaptation du système de santé.

L'ICRAS comprend quatre grandes équipes régionales (aussi appelées des «pôles») qui participent indépendamment ou ensemble à des études sur la toxicomanie. Les objectifs de l'ICRAS sont les suivants : définir et mettre au point des interventions cliniques et communautaires adéquates pour les toxicomanies; fournir aux décideurs et aux fournisseurs de services des données pour appuyer l'amélioration des services de prévention ou de traitement du mésusage de substances; favoriser l'amélioration de la qualité des soins et de la qualité de vie des personnes aux prises avec un problème de consommation.

Possibilités de financement pour une intervention rapide

- L'urgence de la crise des opioïdes a accentué le besoin d'une infusion rapide de connaissances pour guider les politiques et les pratiques à l'échelle nationale. L'INSMT a donc créé et lancé des possibilités de financement à court terme pour la synthèse et l'application accélérées des connaissances, ainsi que pour l'évaluation rapide des interventions et des pratiques mises en place en réponse aux aspects les plus urgents de la crise.
- En 2018, les IRSC ont financé 22 projets de *synthèse des connaissances sur la crise des opioïdes* dans les cadres desquels on a travaillé directement avec les utilisateurs des connaissances sur la ligne de feu pour cerner les lacunes en matière de connaissances et synthétiser la littérature afin de favoriser l'élaboration rapide de politiques fondées sur des données probantes.

- En 2019, les IRSC ont financé 15 projets dans le cadre du concours de subventions de fonctionnement pour l'évaluation d'interventions en réponse à la crise des opioïdes. Ces projets procureront aux professionnels de la santé et aux responsables des politiques des données probantes sur l'efficacité d'interventions en matière d'opioïdes, dont celles visant à prendre en charge la douleur non maîtrisée, l'un des principaux facteurs de cette crise.

Application et échange des connaissances

Programme de recherche sur la mise en œuvre de l'ICRAS

En réponse à la menace sanitaire émergente que représente la crise des opioïdes, les IRSC ont financé le programme national de recherche de l'ICRAS en science de la mise en œuvre, qui sera axé sur la meilleure façon d'intégrer des interventions fondées sur des données probantes dans des situations concrètes, y compris le traitement, la réduction des risques et la prévention ciblée. Le programme comprend douze thèmes et quatre équipes régionales. S'il y a lieu, les déterminants biologiques et sociaux de l'abus de substances et certaines sous-populations (p. ex. les personnes souffrant d'une grave dépendance aux opioïdes, les jeunes, les Autochtones, les personnes vivant en milieu rural ou au cœur des villes, les femmes enceintes, les détenus) seront inclus dans le plan de l'étude.



Intégration de l'application et de l'échange de connaissances dans les possibilités de financement

Il est essentiel que les connaissances acquises grâce aux projets de recherche financés sur les opioïdes et la consommation de substances soient rapidement et efficacement intégrées dans les politiques et les pratiques qui peuvent freiner la crise des opioïdes au Canada. Pour ce faire, l'INSMT intègre l'application et l'échange des connaissances dans ses possibilités de financement stratégique sur les opioïdes et la consommation de substances, et assure la participation active de décideurs en matière de politiques et de personnes ayant vécu une situation concrète liée à la problématique aux travaux de recherche.

Par exemple, l'Institut tient des ateliers de fin de subvention sur l'application des connaissances pour toutes ses possibilités de financement stratégique. En janvier 2019, 70 personnes, dont des utilisateurs des connaissances, des personnes ayant un vécu pertinent et des chercheurs de douze universités canadiennes représentant les 22 équipes de recherche ont participé à l'atelier de fin de subvention pour la synthèse des connaissances sur la crise des opioïdes. L'atelier a véritablement permis d'échanger de l'information et de réseauter, en plus de mettre en lumière des lacunes en matière de connaissances sur la gestion de la douleur chronique ainsi que des obstacles et des facteurs favorables à la mise en œuvre, notamment grâce aux témoignages des personnes ayant un vécu lié à la problématique.

Un atelier d'application des connaissances en fin de subvention aura lieu pour les 15 équipes de recherche subventionnées en 2019 dans le cadre du concours pour l'évaluation d'interventions en réponse à la crise des opioïdes.

Regard vers l'avenir

L'INSMT participe activement à des activités qui feront progresser la recherche sur les opioïdes et la consommation de substances.

Modernisation de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances (SCDAS)

L'Institut collabore étroitement avec la Direction générale des substances contrôlées et du cannabis de Santé Canada, présentement chargée de moderniser la SCDAS pour que la consommation de substances soit traitée avec plus d'efficacité et de compassion au Canada. La contribution de l'INSMT dans ce domaine aidera à faire en sorte que les initiatives de recherche innovatrices soient appuyées par la nouvelle stratégie et à ce que les interventions, les modèles de soins et les politiques soient efficaces et applicables aux différents ordres de gouvernement et aux populations clés.



l'ICRAS 2.0

Puisque le financement initial arrive à échéance, les IRSC se penchent sur le renouvellement et la modernisation de la stratégie opérationnelle de l'ICRAS, qui se voulait d'abord un réseau pour les essais cliniques, mais qui joue désormais un rôle beaucoup plus grand, notamment en formulant des conseils aux responsables des politiques et aux utilisateurs des connaissances dans tout le pays. L'évolution rapide du panorama scientifique et du contexte de financement dans le domaine de la consommation de substances accentue le besoin de revoir attentivement le modèle du réseau. L'INSMT dirige ce processus de manière à ce que l'impact scientifique soit maximal et à ce que le travail s'harmonise à la nouvelle SCDAS et aux priorités fédérales.

Étendre la recherche sur la consommation de substances

Même si le Canada traverse toujours une crise des opioïdes, il est nécessaire d'élargir la portée de la recherche à la consommation d'autres substances. Par exemple, la consommation de méthamphétamine au Canada soulève de plus en plus d'inquiétudes, il existe relativement peu de données de qualité sur l'ampleur du problème et ses conséquences sur les soins et le système de santé.

L'INSMT a donc lancé, en 2009, une possibilité de financement pour l'étude de la consommation de méthamphétamine et d'autres psychostimulants afin de préparer le terrain à des interventions fructueuses à tous les niveaux. Avec sept subventions octroyées au début de 2020, cette possibilité de financement sera axée sur la collecte de données, la synthèse de connaissances et les études en science de la mise en œuvre à n'importe quel niveau (y compris communautaire, organisationnel et municipal).

D'autres possibilités de financement sont en préparation afin de soutenir la recherche sur la consommation d'autres types de substances, comme l'alcool.

Priorité de recherche et d'application des connaissances 2 : cannabis

Le 17 octobre 2018, le projet de loi C-45, c'est-à-dire la *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois* (la *Loi sur le cannabis*), est en entré en vigueur. Ce projet de loi est venu légaliser les produits de cannabis à des fins non médicales, les réglementer de manière stricte et en restreindre l'accès, et depuis octobre 2019, la vente de produits comestibles ou pour usage topique à base de cannabis est aussi permise.

L'INSMT, en étroite collaboration avec la Direction générale des substances contrôlées et du cannabis de Santé Canada, a dirigé l'élaboration de la Stratégie de recherche intégrée sur le cannabis (SRIC) pour le compte des IRSC dans le but d'appuyer l'avancement et l'application des connaissances scientifiques sur le cannabis au Canada. Essentiellement, la SRIC est une stratégie dans le cadre de laquelle des partenaires de financement et des utilisateurs des connaissances collaborent pour guider les politiques, les pratiques thérapeutiques ainsi que les stratégies de prévention et de réduction des méfaits.

La SRIC a été élaborée en partenariat avec l'Institut du cancer (IC), l'Institut de la santé circulatoire et respiratoire (ISCR), l'Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents (IDSEA), l'Institut de la santé des Autochtones (ISA) et l'Institut de l'appareil locomoteur et de l'arthrite (IALA). Jusqu'à présent, les IRSC ont établi des partenariats avec le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), Anciens Combattants Canada (ACC) et des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, dont la Société de l'arthrite, la Société canadienne du cancer, la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Besoins en matière de connaissances

Il reste encore beaucoup à apprendre sur l'usage du cannabis (à des fins médicales ou non), ses effets sur la santé et la sécurité, et les implications comportementales, sociales, culturelles, éthiques et économiques de sa légalisation à l'échelle nationale et dans les provinces et territoires. De nouvelles connaissances sont nécessaires de toute urgence pour soutenir les modèles réglementaires, les politiques et les programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux.

En 2017 et 2018, les IRSC ont officiellement réuni des chercheurs sur le cannabis de tout le pays, ainsi que des représentants de ministères fédéraux, d'organismes de réglementation et d'autres organisations



pertinentes pour participer à des exercices d'établissement des priorités et éclairer la détermination d'un certain nombre de domaines de recherche prioritaires à court terme pour la SRIC.

En outre, l'Institut participe activement à des groupes de travail et à des réunions visant à cerner des besoins en matière de connaissances, ce qui peut aider à peaufiner la SRIC. En voici quelques exemples : groupes de travail fédéraux, provinciaux/territoriaux et intergouvernementaux, et réunions avec : des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé, des organismes de recherche tiers et des organismes de santé pancanadiens.

Financement stratégique

Possibilités de financement pour une intervention rapide

Depuis 2018, dans le cadre de la SRIC, l'INSMT a mené l'élaboration accélérée de possibilités de financement de la recherche visant à combler les besoins en matière de connaissances sur le cannabis.

En 2018, les IRSC ont financé :

- 14 projets, dans le cadre du concours de subventions Catalyseur « Recherche interventionnelle en santé des populations liée à la légalisation du cannabis », sur la manière dont la légalisation et la réglementation du cannabis à des fins non médicales au Canada peuvent influencer directement ou indirectement sur la santé des populations et l'équité en santé;
- 26 subventions, dans le cadre des subventions Catalyseur « Recherche sur le cannabis dans des domaines prioritaires urgents », pour renforcer la capacité de recherche sur le cannabis et combler les besoins en matière de données dans les domaines jugés prioritaires.

En 2019, les IRSC ont lancé :

- trois annonces de priorités, dans le cadre du concours de subventions Projet du printemps 2019, pour l'octroi de subventions additionnelles dans les domaines de recherche suivants :
 - Produits comestibles contenant du cannabis et concentrés de cannabis
 - Consommation de cannabis et sécurité routière
 - Consommation de cannabis à des fins thérapeutiques chez le personnel militaire et les anciens combattants
- la possibilité de financement *Subvention d'équipe : Recherche sur le cannabis dans des domaines prioritaires*, pour appuyer la recherche dans des domaines prioritaires définis selon les intérêts des patients, des familles et d'autres personnes concernées;
- la possibilité de financement *Partenariats pour l'évaluation des politiques sur le cannabis*, pour soutenir la recherche visant l'évaluation des politiques et des programmes fédéraux, provinciaux et territoriaux liés au cannabis afin d'obtenir des données probantes quant à leur efficacité.

Application et échange des connaissances

Il existe un besoin crucial de nouvelles connaissances concernant la consommation de cannabis — à des fins médicales et non médicales — afin d'éclairer la mise en œuvre des politiques et des programmes par tous les ordres de gouvernement. Comblant ces besoins en matière de connaissances, renforcer les capacités

de recherche et la collaboration ainsi qu'assurer l'échange de données, voilà des objectifs fondamentaux de la SRIC.

L'INSMT recourt à plusieurs mécanismes pour garantir l'échange et l'application des connaissances issues de ses possibilités de financement ciblées en recherche sur le cannabis :

- Faire participer activement les utilisateurs des connaissances à la conception des possibilités de financement, par exemple, en incluant dans les projets de recherche concernant les effets du cannabis sur des maladies neurologiques, comme la sclérose en plaques, des personnes ayant un vécu lié au thème de l'étude.
- Organiser des ateliers d'échange et d'application des connaissances afin de rassembler les représentants des IRSC et les intervenants concernés pour qu'ils échangent des données, discutent des résultats et mettent en contexte leurs conclusions. Le premier de ces ateliers a eu lieu en juin 2019. Il avait été organisé en collaboration avec le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) et comportait des exposés de chacun des 14 projets subventionnés dans le cadre du concours intitulé Subvention catalyseur : Recherche interventionnelle en santé des populations liée à la légalisation du cannabis des IRSC. Chercheurs, décideurs et utilisateurs des connaissances intéressés par les impacts de la légalisation du cannabis y ont participé. Les connaissances acquises grâce à ces ateliers seront diffusées aux chercheurs, aux décideurs et au grand public au moyen de divers processus et produits de communication.



Regard vers l'avenir

L'INSMT continue de collaborer avec ses partenaires afin de concevoir et d'offrir des possibilités de financement de la recherche sur le cannabis. Parmi celles en préparation figurent :

- un programme qui s'appuiera sur des études longitudinales existantes pour rassembler des données ou des échantillons biologiques afin d'établir des schémas sur la consommation de cannabis, de déterminer les répercussions de la consommation de cannabis sur des segments de population particuliers et d'éclairer les interventions futures;

- des subventions pour contribuer à l'évaluation de l'impact de la consommation de cannabis sur la santé mentale des Canadiens et étendre la recherche sur le cannabis et la santé mentale en mettant l'accent sur la mise à contribution de personnes ayant un vécu lié à la problématique.

De plus, l'INSMT privilégie les possibilités supplémentaires d'application, d'échange et de diffusion des connaissances par le biais d'ateliers, de réunions et de produits de communication. Cela comprend des ateliers d'échange de connaissances en fin de subvention pour les possibilités de financement d'un an et des réunions annuelles dans le cas des subventions d'équipe pluriannuelles. L'Institut s'emploie à publier des produits de communication, notamment des rapports d'atelier et des résumés vulgarisés, afin de faire connaître les conclusions importantes de la recherche sur le cannabis financée par les IRSC.

L'INSMT prépare la prochaine phase des activités de la SRIC. Les connaissances générées par les possibilités de financement s'inscrivent dans la SRIC, et les besoins cernés grâce aux activités de mobilisation des connaissances, composeront le fonds de données probantes sur les bienfaits et les méfaits du cannabis requis pour aiguiller les décisions quant aux programmes, politiques et modèles réglementaires fédéraux, provinciaux/territoriaux et municipaux. À long terme, des essais cliniques pour l'utilisation thérapeutique du cannabis dans des contextes où il existe des preuves d'un effet bénéfique sont nécessaires. En outre, l'INSMT étudie les possibilités de collaboration multisectorielle dans le cadre de la SRIC pour promouvoir la prise de décisions et l'adoption de politiques fondées sur des données probantes à l'échelle du gouvernement fédéral dans les domaines prioritaires de différents ministères.

Priorité de recherche et d'application des connaissances 3 : stress post-traumatique

Les troubles liés aux traumatismes ou au stress, notamment le trouble de stress post-traumatique (TSPT), sont fréquents dans différentes parties de la population canadienne. On estime que le TSPT touche environ 8 % des personnes qui vivent un événement traumatisant. Les répercussions du stress post-traumatique (SPT) vont au-delà des personnes directement touchées et peuvent se faire sentir très longtemps au sein des familles, des milieux de travail et des communautés. Le SPT est mieux compris dans le contexte de sa prévalence chez le personnel militaire et les anciens combattants, bien qu'il ait également été reconnu comme un grand fardeau pour le personnel de la sécurité publique (PSP) ainsi que pour d'autres groupes de la population.

Le budget de 2018 prévoyait 20 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir une nouvelle initiative conjointe des IRSC et de l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique (ICRTSP) afin de résoudre les problèmes de blessures de stress post-traumatique (BSPT) chez le PSP. Dans le cadre du Consortium national de recherche sur les BSPT parmi le PSP, l'ICRTSP agira à titre de centre d'échange de connaissances, réunissant des chercheurs financés dans le cadre de concours des IRSC ainsi que des parties prenantes afin de coordonner les activités et de mettre en pratique les connaissances acquises. Dans le but de tenir cet engagement fédéral, l'INSMT a lancé des possibilités de financement et organisé des activités d'application des connaissances pour approfondir la compréhension des BSPT chez le PSP.

Cette initiative, réalisée en collaboration avec l'ICRTSP et Sécurité publique Canada, combinée à d'autres activités et nouveaux partenariats, a mené à l'élaboration d'une stratégie beaucoup plus vaste dont le but est de miser sur la recherche et l'application des connaissances pour améliorer la santé mentale de tous les types de populations, peu importe le contexte. Cette grande démarche traite du SPT selon les perspectives de sept différentes communautés. Divers groupes d'intervenants et de partenaires y prennent part activement et le point de vue et les idées de personnes ayant vécu une situation pertinente sont pris en compte.



Besoins en matière de connaissances

Vers la fin de 2018, l'INSMT a accueilli un groupe multidisciplinaire de 14 experts du TSPT et des pathologies associées dans le cadre d'une table ronde scientifique sur la recherche sur le SPT au Canada. L'objectif de cette réunion était d'échanger des connaissances, de stimuler le dialogue et, en fin de compte, d'orienter l'initiative de recherche sur le SPT des IRSC en définissant les communautés clés du Canada les plus touchées par le SPT et en cernant des priorités de recherche précises. À la suite de cette table ronde et de réunions subséquentes, sept groupes ont été désignés comme étant fortement touchés par le SPT :

- Femmes, enfants et jeunes survivants de maltraitance
- Autochtones survivants de traumatismes et d'abus intergénérationnels
- Personnes atteintes d'une maladie chronique (p. ex. survivants du cancer)
- Travailleurs de première ligne (p. ex. personnel de la santé publique et personnel médical)
- Personnel militaire et anciens combattants
- Réfugiés et immigrants
- Communautés se remettant d'une catastrophe d'origine naturelle ou humaine

Parmi les autres résultats découlant de la table ronde de 2018, mentionnons l'atteinte d'un consensus préliminaire sur les domaines de recherche prioritaires à court, moyen et long termes ainsi que la production d'un rapport complet qui sera publié sur le site Web de l'INSMT.

À l'instar de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada et d'autres instituts des IRSC, l'INSMT s'associe ou discute avec des groupes désirant améliorer le traitement du SPT et des troubles connexes ainsi que le fonds de connaissances sur le sujet, y compris des organismes caritatifs, des fondations et ses ONG du secteur de la santé.

Financement stratégique

- L'INSMT dirige l'élaboration de possibilités de financement de la recherche visant à combler les besoins en matière de connaissances sur le SPT. Il travaille notamment sur des possibilités de financement pour appuyer la création de connaissances afin de combler les besoins persistants et nouveaux en ce qui concerne le SPT chez le PSP au Canada.
- En janvier 2019, les IRSC ont lancé des subventions d'équipe sur la santé mentale du personnel de la sécurité publique afin de soutenir des projets de quatre ans visant à générer de nouvelles données et à concevoir de nouveaux outils de recherche pour combler les lacunes dans les connaissances en matière de BSPT chez le personnel de la sécurité publique au Canada.
- En mars 2019, les IRSC ont financé 22 projets par l'entremise du concours de subventions Catalyseur sur les blessures de stress post-traumatique (BSPT) chez le personnel de la sécurité publique. L'objectif principal de ces projets était de comprendre, de mettre en évidence, d'atténuer ou de prévenir les BSPT et les problèmes de santé mentale chez le PSP.
- D'autres possibilités de financement sont en préparation, car l'INSMT continue de s'acquitter de l'engagement fédéral de soutenir la recherche sur le SPT chez le PSP. De plus, parallèlement à l'initiative de recherche sur le SPT et à l'établissement de divers partenariats, l'Institute lancera d'autres possibilités

de financement pour appuyer la recherche liée au SPT chez d'autres groupes cibles, dans d'autres contextes.

Application et échange des connaissances

Les pratiques doivent sans plus tarder prendre en compte les résultats de la recherche sur le SPT afin d'aider les Canadiens directement touchés par ce problème de santé, ainsi que leurs proches et leurs soignants. L'INSMT intègre donc l'échange et l'application des connaissances dans toutes ses possibilités de financement stratégique et il s'assure de faire intervenir des personnes ayant subi un SPT ou vécu une situation liée au SPT dans les processus visant à déterminer les besoins en matière de connaissances et à orienter la diffusion des nouvelles connaissances.

Les équipes bénéficiant des fonds provenant de l'investissement dans la recherche sur les blessures de stress post traumatique (BSPT) chez le PSP prévu dans le budget de 2018 travailleront de concert avec les IRSC, l'ICRTSP et son comité directeur en sécurité publique, qui compte des représentants de nombreuses organisations de sécurité publique du Canada, pour favoriser l'échange des connaissances.

Qui plus est, l'INSMT veille à ce que toutes les possibilités de financement stratégique liées au SPT comportent des éléments explicitement liés à l'interdisciplinarité, à la science ouverte et à l'application des connaissances. Il s'agit notamment de veiller à ce que les données soient communiquées ouvertement et rapidement aux utilisateurs des connaissances, et d'exiger que les chercheurs financés participent à une activité annuelle d'application des connaissances, afin d'encourager davantage la collaboration et de garantir la transposition rapide des résultats de recherche dans la pratique.



Regard vers l'avenir

L'INSMT veut s'appuyer sur les acquis issus des activités de recherche sur le SPT chez le PSP et étendre les possibilités de financement à d'autres groupes cibles. À terme, l'Institut entend concevoir une initiative de recherche nationale exhaustive sur le SPT grâce à un effort de collaboration impliquant de multiples intervenants.

Un premier pas dans cette démarche pour l'INSMT et ses partenaires fut la tenue d'un atelier de concertation sur les lacunes dans les connaissances à l'égard du SPT, en janvier

2020, lors duquel des représentants de plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada et des instituts des IRSC, ainsi que des parties prenantes externes ont discuté des besoins en matière de connaissances devant être comblés par la recherche. Le but premier de l'atelier était d'obtenir la perspective éclairée de personnes ayant un vécu lié au SPT de sorte que l'initiative de recherche des IRSC soit fondée sur les récits de gens directement touchés par le SPT.

Créer des possibilités de recherche et d'application des connaissances dans les domaines où les besoins se font sentir

Si les trois principales priorités de recherche de l'INSMT sont d'une importance capitale et qu'elles absorberont la majorité de ses ressources au cours des deux prochaines années, voire plus longtemps, il demeure nécessaire de soutenir une recherche de haute qualité sur le cerveau et la santé mentale, quel que soit le thème spécifique, et de créer des possibilités de recherche dans les domaines où les besoins se font sentir.

L'INSMT sera donc à l'écoute des possibilités qui peuvent être offertes par toute partie prenante, y compris les initiatives émanant du milieu, les recommandations de son conseil consultatif d'institut ou des membres du Conseil scientifique des IRSC, ou les nouvelles lacunes signalées par des ministères ou organismes du gouvernement du Canada.

Au cours des deux ou trois prochaines années, l'INSMT s'efforcera de catalyser le soutien de la recherche dans les domaines constituant de nouvelles priorités et dont la vigueur a été démontrée, et qui ont le potentiel d'avoir un effet mesurable sur l'amélioration de la santé des Canadiens.

Si l'on s'assure que les nouvelles possibilités sont évaluées dans le contexte des six principes directeurs de l'Institut, ces nouveaux domaines prioritaires pourraient déboucher sur des possibilités de financement et d'application des connaissances à long terme susceptibles de s'élargir et de devenir des priorités de l'Institut.

Priorité émergente 1 : commotions cérébrales

Les commotions cérébrales constituent un nouveau domaine prioritaire pour l'Institut et l'on s'affaire présentement à concevoir une stratégie nationale sur le sujet.

Le gouvernement du Canada a déclaré que les commotions cérébrales sont une priorité et confié aux ministres de la Santé et du Patrimoine canadien le mandat de travailler ensemble à la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne sur les commotions cérébrales et de sensibiliser les parents, les entraîneurs et les athlètes au traitement des commotions cérébrales. Cela a mené à la publication des Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport⁸, dont l'objectif est de veiller à ce que les athlètes ayant une commotion cérébrale présumée reçoivent des soins appropriés au moment voulu, et à ce que leur cas soit géré adéquatement pour leur permettre de reprendre la pratique de leur sport.

Parce qu'il reconnaît la nécessité d'obtenir de nouvelles connaissances pour éclairer les politiques et les pratiques en matière de commotions cérébrales, l'INSMT élabore une stratégie de recherche sur les commotions cérébrales qui s'articule autour des domaines où l'avantage concurrentiel du Canada cadre avec les besoins les plus pressants (p. ex. les commotions cérébrales chez les enfants et dans le sport). Comme première étape à la mise en place d'un financement stratégique dans ce domaine, l'INSMT s'est associé au National Institute of Neurological Disorders and Stroke des États-Unis pour soutenir une possibilité de financement intitulée *Biomarkers for Prognosing and Monitoring of Persistent Concussive Symptoms in Early and Middle Adolescents : Centre Without Walls (CWWO)*. On prévoit que l'Institut financera une équipe de recherche canadienne sur les commotions cérébrales chez les enfants dans le cadre de cette possibilité.

D'autres possibilités de financement de la recherche sur les commotions cérébrales pourraient être offertes, sous réserve de la disponibilité des fonds. L'INSMT s'entretient avec d'autres instituts des IRSC, comme l'Institut du vieillissement et l'Institut de développement et de la santé des enfants et des adolescents, pour avoir leurs avis sur cette nouvelle priorité.



Priorité émergente 2 : services en santé mentale

Au Canada, une personne sur cinq est confrontée à un problème de santé mentale à un moment dans sa vie, mais seulement 30 % de ces personnes demandent de l'aide. Les raisons de cette situation sont complexes, notamment la stigmatisation et la crainte de la discrimination, le manque de compréhension de la maladie mentale et, pour de nombreux Canadiens, la difficulté d'accéder aux services en santé mentale. Le gouvernement du Canada a désigné les services de santé mentale comme une priorité et demandé à la ministre de la Santé d'établir des normes nationales en matière d'accès aux services en santé mentale pour que les Canadiens puissent bénéficier du soutien nécessaire rapidement, au moment où ils en ont le plus besoin.

L'INSMT s'engage à améliorer les services en santé mentale au Canada, par le biais de partenariats qui permettront la création et la diffusion de nouvelles connaissances. L'Institut entend y parvenir en partie grâce à l'initiative de recherche sur le STP, en guidant et en améliorant les services en santé mentale pour les personnes touchées par le STP, mais aussi de façon plus générale et pour l'ensemble du spectre de la santé mentale.

Il a été démontré que les investissements antérieurs dans les services en santé mentale ont eu un effet positif sur la santé mentale des Canadiens. En juin 2014, dans le cadre de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) des IRSC, un réseau pancanadien a été formé dans le but d'améliorer de manière novatrice la recherche et les soins en matière de santé mentale des jeunes. Avec un financement de 25 millions de dollars, somme d'une contribution équivalente des IRSC et de la Fondation Graham Boeckh, ce programme, nommé ACCESS Esprits ouverts, génère de nouvelles connaissances sur les services en santé mentale destinés aux jeunes dans divers contextes et veille à ce que les jeunes Canadiens reçoivent les bons soins, au bon moment, au bon endroit.

En s'appuyant sur les réussites dans le domaine de la santé mentale des jeunes, l'INSMT s'associe à l'Institut des services et des politiques de la santé (ISPS) des IRSC afin de trouver des thèmes d'intérêt commun dans la recherche sur les services en santé mentale. Au nombre des possibilités de collaboration figurent des programmes de formation visant à outiller adéquatement les stagiaires et les chercheurs en début de carrière, ainsi que des initiatives en santé numérique, en collaboration avec d'autres partenaires de longue date, comme la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC).

Nous n'en sommes qu'au début de la phase de conception relativement à cette nouvelle priorité, mais l'INSMT s'attend à ce que ces nouveaux projets de collaboration commencent à prendre forme en 2020 et 2021.

Objectif 2 : Appuyer le milieu canadien de la recherche sur le cerveau et la santé mentale

Conformément à la Stratégie canadienne de recherche sur le cerveau, l'INSMT appuiera les concours de financement qui visent à établir une base solide pour la recherche et à rassembler les chercheurs pour qu'ils forment un tout plus que la somme des parties.

Nous pensons que c'est précisément sur ce plan que l'INSMT peut avoir le plus d'impact et générer le plus grand retour sur l'investissement à court terme, tout en établissant une base solide qui permettra aux neurosciences canadiennes de se développer et de rayonner sur la scène internationale.

L'INSMT a déterminé que deux domaines nécessitent un soutien ciblé et il s'efforcera de répondre à ce besoin dans le cadre de son plan stratégique 2020-2022. De plus, il élargira sa stratégie pour appuyer le milieu de la recherche en neurosciences au Canada après la publication du plan stratégique des IRSC.



Favoriser le réseautage et les plateformes interdisciplinaires

Bien que l'objectif premier de l'Institut soit de combler le besoin de nouvelles connaissances dans des domaines stratégiquement définis, le soutien aux chercheurs dans tous les domaines relevant du mandat de l'INSMT et dans les quatre thèmes de la recherche en santé (recherche biomédicale; recherche clinique; systèmes et services de santé; santé des populations) peut également être assuré par le financement de réseaux et de plateformes interdisciplinaires. Ainsi, l'INSMT peut se concentrer sur ses priorités stratégiques tout en contribuant au programme de subventions Projet des IRSC.

Réseaux

Bien favoriser les échanges du milieu de la recherche neuroscientifique est essentiel afin de regrouper des scientifiques, des laboratoires et des établissements pour obtenir un impact maximal. Des réseaux adéquatement financés et bien coordonnés facilitent l'échange et la diffusion des connaissances scientifiques, ce qui est fondamental pour le progrès scientifique.

L'INSMT s'efforcera de concevoir ou de soutenir des possibilités de financement visant la création ou le renforcement de réseaux de chercheurs dans tout domaine relevant de son mandat. Voici quelques exemples :

- **ERA-NET NEURON** : Les IRSC, en partenariat avec le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) soutiennent des chercheurs canadiens dans divers domaines des neurosciences liées aux maladies. Le programme de financement ERA-NET NEURON réunit des chercheurs canadiens et des scientifiques d'Israël, de Turquie et de 27 établissements partenaires en Europe dans l'optique de renforcer le corpus mondial de connaissances en neurosciences et d'accroître les possibilités de création de réseaux internationaux. L'INSMT participe aux appels transnationaux conjoints d'ERA-NET NEURON, dans lesquels des thèmes comme les biomarqueurs (2019), les troubles mentaux (2018) et la neuroéthique (2017) ont récemment été ajoutés.
 - Les investissements canadiens faits par l'entremise des IRSC et du FRQS totalisent plus de 4,5 M\$ de 2017 à 2019, dont 1,4 M\$ en 2017, 1,8 M\$ en 2018 et 1,3 M\$ en 2019.
- **Possibilité de financement pour la création de réseaux** : En 2019, l'INSMT a lancé une possibilité de financement pour favoriser la création de trois réseaux : La commotion cérébrale, La santé mentale des jeunes et Secrétariat canadien de l'Initiative internationale sur l'étude du cerveau. Ces subventions ont pour objectif de rassembler les chercheurs afin de favoriser l'efficacité et l'avancement de la recherche par la mise en commun des ressources et une collaboration nationale et internationale.
 - L'INSMT a investi 4,5 M\$ sur une période maximale de cinq ans pour la création de ces trois réseaux.
- **Subventions de planification et de dissémination** : Les IRSC organisent des concours biennaux visant à financer des réunions et des événements qui rassemblent des chercheurs, des parties prenantes et le grand public. Ce financement peut servir à réunir des chercheurs dans le but de jeter les bases de demandes de subvention en collaboration, à consulter les intervenants et à établir des partenariats avec eux, ou à contribuer à l'échange de connaissances.
 - L'INSMT a investi plus de 950 000 \$ de 2017 à 2019 pour soutenir les activités de planification et de dissémination, dont plus de 500 000 \$ en 2019.

Plateformes

Si le financement de la création de réseaux est essentiel pour amener les chercheurs à collaborer, à échanger leurs idées et à diffuser leurs connaissances, le soutien aux plateformes va plus loin, puisqu'il permet de raccorder des installations, des technologies, des outils et des experts innovants dans tout le pays. Les plateformes offrent aux chercheurs canadiens sur le cerveau et la santé mentale la chance de rivaliser et d'exceller sur la scène mondiale et d'accroître la qualité et l'efficacité de projets de recherche interdisciplinaires.



L'INSMT estime que le fait de favoriser la collaboration intersectorielle permettra de tirer le maximum des forces collectives en recherche et de contribuer à des percées scientifiques qui ne seraient peut-être pas possibles autrement. L'Institut s'efforcera donc de soutenir financièrement des plateformes à travers le pays qui permettront de mettre en valeur les forces émergentes du Canada.

À titre d'exemple, l'INSMT s'est associé au FRQS en 2019 pour tenir un concours dans le cadre de la possibilité de financement intitulée *Next Generation Networks for Neuroscience (NeuroNex) —Technology-enabled, Team-based Neuroscience*. Ce concours vise à appuyer la participation canadienne au réseau NeuroNex, créé dans le cadre du programme Brain Research through Advancing Innovative Neurotechnologies (BRAIN) des États-Unis, qui vise à établir des réseaux de recherche répartis à l'échelle internationale qui s'appuient sur les investissements mondiaux existants dans les neurotechnologies pour aborder des questions primordiales en neurosciences. La création de tels réseaux mondiaux d'excellence en recherche favorisera la coopération internationale en établissant des liens étroits entre un large éventail d'organisations dans le monde, ainsi qu'en définissant des alliances entre de multiples et récents projets internationaux sur le cerveau.

Améliorer le perfectionnement professionnel

Pour assurer la viabilité de l'impact des investissements du Canada dans la recherche en santé cérébrale, il faut véritablement soutenir les chercheurs en début de carrière. Des programmes de formation sans pareils, des mécanismes qui favorisent l'acquisition de compétences et le recours aux nouvelles technologies, et des initiatives qui encouragent la recherche transdisciplinaire et translationnelle sont tous des éléments qui contribuent à la réussite de la prochaine génération de scientifiques du Canada.

Investissements actuels dans la formation en recherche dans le domaine de la santé

L'INSMT s'est engagé à soutenir le projet pilote multi-instituts de la Plateforme de formation en recherche en santé (PFRS) des IRSC, dont le but est de favoriser la mise en place de programmes de formation interdisciplinaires, intergouvernementaux et intersectoriels grâce auxquels les stagiaires développeront les compétences requises pour une carrière hors du milieu universitaire. En octroyant des subventions de formation à un groupe de candidats appelés à travailler ensemble, on souhaite établir de programmes de formation de qualité pour les étudiants des cycles supérieurs et les boursiers postdoctoraux et offrir des possibilités de perfectionnement aux chercheurs en début de carrière.

L'INSMT financera stratégiquement le renforcement des capacités dans des domaines clés où les besoins se font sentir. Les trois domaines choisis avec nos partenaires au sein des IRSC pour l'investissement initial sont les suivants :

- **Intégration des services de santé mentale dans les soins communautaires et de première ligne** : En collaboration avec l'Institut des services et des politiques de la santé, cette PFRS met l'accent sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'interventions en santé permettant de mieux intégrer les services de santé mentale (services de prévention, de prise en charge et de traitement) aux soins communautaires et de première ligne pour les problèmes de santé mentale les plus répandus, et d'améliorer les transitions entre les services de santé mentale et les services de santé communautaire et de première ligne.
- **Réduction de la stigmatisation et bien-être mental tout au long de la vie pour la communauté LGBTQIA2** : En collaboration avec l'Institut du vieillissement, l'Institut de la santé des femmes et des hommes, l'Institut de la santé des Autochtones et des partenaires externes, dont l'Agence de la santé publique du Canada et Egale Canada, cette PFRS met l'accent sur le stress et la résilience au cours de la vie dans la communauté LGBTQIA2, notamment en ce qui concerne la stigmatisation, le stress, la violence, la dépression, le suicide, l'alcool, les drogues, les dépendances, les troubles alimentaires, l'environnement familial et social et le soutien en matière de soins de santé.
- **Trouble cognitif vasculaire** : En collaboration avec l'Institut du vieillissement et l'Institut de la santé circulatoire et respiratoire, cette PFRS met l'accent sur le renforcement de la capacité d'élucider, dans tous les thèmes de recherche des IRSC, toute la complexité du transport du sang vers le cerveau dans le contexte de la déficience cognitive vasculaire, y compris de la démence vasculaire parmi les populations vieillissantes.

Futur soutien du perfectionnement professionnel

La formation en recherche dans le domaine de la santé et le soutien des chercheurs en début de carrière sont prioritaires pour les IRSC, et il s'agit d'un créneau qui occupera probablement une place encore plus importante dans le prochain plan stratégique de l'organisme. L'INSMT saura donc s'adapter et appuyer, dans un proche avenir, de nouvelles initiatives de perfectionnement professionnel menées par les IRSC ou par certains de ses instituts, puis il élaborera, à compter de 2021, une stratégie exhaustive s'harmonisant au plan stratégique des IRSC.

Mesure du rendement

L'INSMT s'engage à toujours faire un suivi et une évaluation de ses activités pour s'assurer que les priorités stratégiques ont bel et bien une incidence et qu'elles contribuent à remplir la mission de l'Institut. Pour ce faire, l'INSMT a spécifiquement chargé un sous-comité de son conseil consultatif d'institut (CCI) de définir des indicateurs de rendement s'arrimant au présent plan stratégique. Dans un premier temps, le sous-comité a créé un modèle logique pour la mesure du rendement qui décrit les objectifs à court et à moyen terme des principales activités de l'Institut en mettant l'accent sur les deux à trois prochaines années.

En outre, l'INSMT produira un plan de mise en œuvre stratégique qui décrira les activités nécessaires à la concrétisation de ses buts stratégiques. Le modèle logique pour la mesure du rendement et ce plan de mise en œuvre stratégique seront des documents internes évolutifs que l'Institut modifiera annuellement si nécessaire et, au besoin, avec l'appui du conseil consultatif de l'INSMT, la contribution des employés concernés des IRSC et la collaboration de l'Unité des résultats et de l'impact des IRSC.

Conclusion

Le Plan stratégique 2020-2022 de l'INSMT représente notre engagement à prendre des décisions fondées sur des principes et à harmoniser nos activités stratégiques avec les valeurs fondamentales de l'organisme afin d'obtenir les résultats les plus pertinents, marquants et équitables qui soient pour la santé de la population canadienne. Nous concentrerons l'essentiel de notre énergie sur les domaines où les besoins sont les plus criants et où des données probantes sont désespérément nécessaires pour sauver des vies, éclairer les politiques de santé publique essentielles ainsi qu'améliorer et promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens atteints d'une maladie cérébrale ou mentale et de leurs proches.

Nous sommes déterminés à former des partenariats au sein des IRSC et du gouvernement du Canada ainsi qu'avec d'autres organisations, car nous croyons que nos plus grands défis ne peuvent être relevés en agissant seuls. Avec de tels partenariats et une démarche itérative, l'INSMT espère cerner et combler les lacunes en matière de connaissances, en plus d'appliquer et de diffuser le savoir scientifique ainsi que les conclusions de recherche qui guideront l'élaboration des politiques sur les soins de santé et élargiront notre compréhension collective du cerveau.

Par-dessus tout, nous tâcherons de financer et de mettre en application les meilleures études sur le cerveau et la santé mentale, en comblant le fossé entre le potentiel scientifique et le besoin sociétal de construire une base de connaissances fiable et inclusive qui profitera à tous les Canadiens.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les membres du Conseil consultatif de l'INSMT, qui ont investi temps et efforts dans de nombreuses discussions approfondies qui ont guidé l'élaboration du présent plan stratégique. Nous souhaitons remercier en particulier les membres du CCI qui se sont portés volontaires pour diriger les sous-comités ayant directement contribué à la préparation du présent plan ou prendre part à leurs travaux, que ce soit pour l'établissement des priorités, le renforcement des capacités, la définition de la vision et de l'engagement ou la planification stratégique.

Le présent plan stratégique a aussi bénéficié de l'apport et des commentaires de notre communauté diversifiée d'intervenants, y compris des chercheurs, des partenaires, des utilisateurs des connaissances et des collègues des autres instituts de l'organisme, qui ont participé à des activités de mobilisation, à des réunions et à des ateliers ayant nourri le présent document.

Enfin, l'INSMT se doit de souligner que toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail acharné de nombreux membres du personnel de tous les portefeuilles et de toutes les directions des IRSC à Ottawa.

Comité consultatif de l'INSMT 2019-2020

Yves De Koninck (président)

Professeur de psychiatrie et de neurosciences
Université Laval

Jaideep Bains

Professeur titulaire
Département de physiologie et de pharmacologie
Hotchkiss Brain Institute
Université de Calgary

Jennifer A. Chandler

Chaire de recherche Bertram Loeb, professeur
titulaire
Centre de droit, politique et éthique de la santé,
Faculté de droit
Université d'Ottawa

Patricia Conrod

Professeure titulaire
Titulaire de la chaire Dr Julien/Fondation
Marcelle et Jean Coutu en pédiatrie sociale en
communauté
Chercheuse-boursière, Fonds de recherche du
Québec — Santé
Département de psychiatrie
Université de Montréal

Karen D. Davis

Professeure
Département de chirurgie et Institut des sciences
médicales, Université de Toronto
Chef de la division du cerveau, de l'imagerie et
du comportement – neuroscience des systèmes,
Institut de recherche Krembil, Réseau universitaire
de santé

Deanna Groetzinger

Gestionnaire, Organismes caritatifs neurologiques
du Canada

Henry Harder

Professeur et ancien président
École des sciences de la santé
Université du Nord de la Colombie-Britannique

Judu Illes (vice-présidente)

Professeure de neurologie et titulaire de la
chaire de recherche du Canada en neuroéthique
à l'Université de la Colombie-Britannique
(UBC); directrice de Neuroéthique Canada
(anciennement le National Core for Neuroethics)
à l'UBC

Marco Antonio Maximo Prado

Institut de recherche Robarts
Département de physiologie et de
pharmacologie/Département d'anatomie et de
biologie cellulaire
Brain and Mind Institute
Université Western Ontario

Antonio P. Strafella

Chercheur principal
Institut de recherche Krembil, Réseau universitaire
de santé

Helen-Maria Vasiliadis

Chercheuse-boursière principale
Fonds de recherche du Québec — Santé
Professeure et chercheuse
Université de
Sherbrooke

Simone Vigod

Chef, Département de psychiatrie, Hôpital
Women's College
Titulaire de la chaire commémorative Shirley
A. Brown de recherche en santé mentale des
femmes, Institut de recherche du Women's
College
Professeure agrégée et directrice de la Division de
recherche sur l'équité, le genre et les populations,
Département de psychiatrie, Université de
Toronto
Chercheuse associée, IRSS, Toronto (Ontario)

Références

¹ Smetanin, P., Stiff, D., Briante, C., Adair, C.E., Ahmad, S. et Khan, M., The Life and Economic Impact of Major Mental Illnesses in Canada: 2011 to 2041, RiskAnalytica (pour le compte de la Commission de la santé mentale du Canada), 2011

² Institute for Health Metrics and Evaluation, Global Burden of Diseases, Injuries, and Risk Factors Study, 2013, <http://www.healthdata.org/data-visualization/gbd-compare>, 2015

³ Lim et coll., A new population-based measure of the burden of mental illness in Canada, *Chronic Diseases in Canada*, 28 : 92-8, 2008

⁴ Statistique Canada, Décès et taux de mortalité par groupe d'âge, selon certains groupes de causes (Canada, 2014), CANSIM 102-0551, 2017

⁵ Santé Canada, Santé mentale et bien-être des Premières nations et des Inuit, <http://www.hc-sc.gc.ca/fniah-spnia/promotion/mental/index-fra.php>, 2015

⁶ Agence de la santé publique du Canada, Établir les connexions : Mieux comprendre les affections neurologiques au Canada, rapport de 98 pages : ISBN 978-1-100-24442-6, 2014

⁷ Comité consultatif spécial sur l'épidémie de surdoses d'opioïdes, Méfaits associés aux opioïdes au Canada (de janvier 2016 à décembre 2018), rapport publié sur le Web, Ottawa, Agence de la santé publique du Canada, <https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides>, juin 2019

⁸ Parachute, Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport, Toronto, <https://parachute.ca/fr/ressource-professionnelle/collection-commotion-cerebrale/lignes-directrices-canadiennes-sur-les-commotions-cerebrales-dans-le-sport/>, 2017

Contactez-nous



Institut des neurosciences, de la
santé mentale et des toxicomanies
Institute of Neurosciences,
Mental Health and Addiction

Découvertes pour la vie

Université de Calgary
Cumming School of Medicine
Heritage Medical Research Building, Pièce 172
3330 Hospital Drive NW
Calgary (Alberta) T2N 4N1

Tél. : 403-210-7161
Télééc. : 403-441-3044
INMHA-INSMT@irsc-cihr.gc.ca

<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/8602.html>

Canada

